
[Imprimer](#)

AAP Projets d'innovation individuels

Image

[LIEN DIRECT](#)

Appel à projets	Porteur de projets	Projets attendus	Dépenses minimales éligibles	Montant de l'aide	Calendrier
Projets d'innovation individuels	Start-ups, PME et ETI de moins de 500 salariés	Projets individuels d'innovation	150 k€ au moins	de 75 k€ à 500 k€ , représentant 50% maximum des dépenses éligibles, à l'exception des projets de faisabilité portés par des jeunes entreprises (moins de 3 ans). L'aide est apportée sous forme de subvention et/ou avance récupérable.	Ouvert en continu jusqu'au 31 décembre 2025 , dans la limite des crédits disponibles